

## Procès verbal de la réunion ordinaire du 5 février 2022

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 31 janvier 2022 s'est réuni le 5 février 2022 à 20 heures au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Villetelle et sans public (mesures de prévention COVID 19) sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf Jacques, Chanudet Gérard, Lascourbas Jean-François, Alexandre Brouillet, Meynard Sylvain.

Mmes Morele Carine, Pinguet Chantal

Absents (es) : M. Boyer Christophe,  
Mmes Buguellou Virginie, Charbonnel-Dessemond Sophie et Malauron Laure.

Secrétaire de séance : Alexandre BROUILLET

**Ordre du jour :**           Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel  
                                  Convention de gestion avec le CDG 23  
                                  Rapport assainissement 2020  
                                  Travaux 2022  
                                  Demande de subvention  
                                  Questions diverses  
                                  Informations

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

### **Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de retenir la proposition de la C.N.P. et de conclure avec cette société un contrat pour la couverture des risques statutaires du personnel prenant effet à compter du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
- d'autoriser le Maire à signer le contrat d'assurance avec la C.N.P.

### **Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse d'assurer la gestion du contrat d'assurance conclu avec la CNP pour la couverture des risques statutaires du personnel selon les modalités pratiques et financières décrites par convention,
- d'autoriser le Maire à signer la convention de gestion avec le CDG de la Creuse qui se renouvellera chaque année par tacite reconduction pour une durée maximale de 6 ans.

### **Rapport assainissement 2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif du service public de l'année 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce rapport.

## **Travaux 2022**

Tous les travaux 2021 engagés ont été réalisés mais nous n'avons pas encore touché les subventions, nous porterons donc la somme de 9 065.24 € en RAR.

En 2021, nous avons voté les sommes à inscrire au BP 2022 pour les travaux des salles de réunion et d'archives et les toitures.

Comme convenu en dernière séance, le SIVOM nous a fait des devis pour la VC de Charembas et pour la VC de la rue de l'école.

Il nous reste aussi 468.06 € de subvention BOOST à affecter.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire ces travaux au BP 2022 si les crédits budgétaires le permettent.

## **Demande de subvention**

Suite au courrier reçu de la part du Président et du secrétaire de l'ACCA, sollicitant une aide financière pour l'achat ou la construction d'une maison de chasse, le Conseil Municipal, qui ne s'oppose pas au principe d'une subvention exceptionnelle, reporte cette question à une prochaine séance et demande un projet précis assorti d'un plan de financement pour pouvoir délibérer.

## **Questions diverses**

### **Informations :**

- Caserne des pompiers de Crocq : compte-rendu de la dernière réunion
- Le compte rendu de la dernière réunion Enedis est disponible au secrétariat de mairie. Il est notamment question du raccordement des EnR.
- La communauté de Communes Creuse Grand Sud n'assurera plus le fauchage et débroussaillage pour les communes, il va donc falloir trouver une autre solution.
- Dates des prochaines élections : les 10 et 24 avril et les 12 et 19 juin.